

LES CROCS DES PYRÉNÉES : LES GRANDS PRÉDATEURS CATALYSEURS DE COHABITATION ET D'UN MAILLAGE TRANSFRONTALIER.

Cohabitation, grands prédateurs, Pyrénées, pastoralisme, maillage transfrontalier

Conflit Homme-Grands prédateurs - Comment le projet de paysage peut-il contribuer à rétablir la cohabitation entre faune et activités humaines dans les Pyrénées ariégeoises, tout en renforçant le maillage transfrontalier ?

La question de la cohabitation avec la faune est de plus en plus centrale dans les réflexions de politique publique, tant par son aspect conflictuel que par son intérêt pour le rétablissement de territoires cohérents et en lien avec leur environnement. De plus en plus mise en avant médiatiquement, elle est notamment portée par la cohabitation la plus clivante sur le territoire français : celle avec les grands prédateurs.

Le prisme de la cohabitation et du dialogue avec la faune sauvage, tant dans les villes que dans les territoires ruraux s'est vu, au fil des années, de plus en plus mis à mal sur le territoire : privatisation des espaces, fermeture des parcelles à toute forme de vie non désirée — tant dans les jardins privés que dans les parcelles agricoles et forestières —, mise à distance des espèces considérées comme nuisibles, etc. Le projet de paysage devient ainsi une clé d'action majeure, dans l'aménagement de ces espaces tout en réintégrant la faune et la flore spontanée dans le processus de conception.

C'est par mon intérêt personnel et ma passion pour la faune que le sujet de sa place dans le projet de paysage et de la cohabitation s'est placé comme point de départ dans ma réflexion de TFE. Chercher comment et sur quoi agir en tant que paysagiste pour faire évoluer ces sujets était l'un de mes objectifs principaux lors de mon entrée à l'école, et le TFE est le terrain de jeu parfait pour les illustrer. Le choix du site a ainsi été secondaire et porté par l'ambition de découvrir un territoire que je n'avais jamais expérimenté et où convergeaient le plus de problématiques liées à la faune.

Dans les Pyrénées, le maillage urbain peu dense, construit autour de petites centralités, est au cœur d'une mosaïque de milieux variés. Le versant ariégeois particulièrement, est ainsi un réservoir naturel d'espèces animales spécialistes des milieux montagnards, forestiers, humides, ouverts et d'altitudes. Ce contexte particulier permet d'entrevoir l'intégralité des échelles de cohabitation possibles — de la plus petite (insectes, micro-faune) en milieu urbain, jusqu'au point d'orgue : l'ours face au milieu pastoral. Les dynamiques de populations de loups (noyaux italien et espagnol), ainsi que les récentes observations de lynx ibériques, créent une clé prospective supplémentaire, parfaite pour compléter le triptyque des grands prédateurs convergeant petit à petit sur ce territoire tri-national. Les changements climatiques, modifiant de plus en plus rapidement les milieux, notamment montagnards, constituent ainsi un enjeu clé supplémentaire pour comprendre les dynamiques de populations des espèces animales dans une prospective à horizon 2050-2100. En effet, il s'agira de comprendre les nouveaux habitats ainsi créés, leurs proximités et liens entre eux, ainsi qu'entre leurs habitants.

L'Ariège est portée par une politique de tourisme de nature forte et assumée, faisant particulièrement vivre et se développer les petits bourgs du sud du département, nichés au cœur du massif montagneux. Pourtant, les élus portant la politique publique, tant à l'échelle communale que départementale, représentent l'opposition la plus forte vis-à-vis de la présence des prédateurs sur le territoire, même si la population et les départements limitrophes y sont favorables ou non conflictuels. La chambre d'agriculture et la fédération de chasse sont elles aussi dans une dynamique négative, tandis que les collectifs d'éleveurs, de bergers et la population restent des points d'entrée beaucoup plus ouverts que les médias ne le laissent penser.

Cette politique publique locale se traduit cependant par des documents de planification écartant

totale de la question de la faune de leurs directives. Par exemple, la nouvelle charte du PNR des Pyrénées ariégeoises 2025-2040 ne présente pas de mention des enjeux liés à l'ours et autres prédateurs, projet Life Ours Pyr (visant notamment à diminuer les contraintes de cohabitation avec l'ours) abandonné par l'État face à l'opposition, TVB sans prise en compte des populations de grande faune et de leurs dynamiques de déplacements, etc. Face à une politique européenne forte en faveur de la protection de la faune, cela pourrait tout de même devenir le pilier d'un changement de politique d'aménagement, plus enclin à s'ouvrir et réfléchir au-delà des frontières départementales.

Dans un contexte de politiques publiques sous pression, la faune représente une source conflictuelle à différentes échelles, lorsque celle-ci provoque ou induit des situations de perte économique liées aux pratiques humaines : dégâts sur les infrastructures, perte de rendement lors de la régénération forestière, prédation sur le bétail, etc. Cela est souvent provoqué par deux politiques publiques entrant en contradiction, sur des principes d'aménagements du territoire : gestion des cours d'eau pour la production hydroélectrique et continuité écologique, conflits d'usages pastoraux et activités de montagne avec l'utilisation de patous... Toutes ces situations se retrouvent sur le versant ariégeois.

Le retard pris par la France sur la scène européenne en matière de cohabitation n'empêche pas de s'inspirer des retours d'expériences concrets et complets sur les territoires limitrophes, où les cohabitations homme-grands prédateurs se révèlent possibles. Que ce soit en s'inspirant de la gestion cynégétique en Asturies, qui prend en compte les populations d'ours et de loups pour l'équilibre des quotas, ou de l'exemple des bergers en Alpes italiennes qui n'ont pas perdu les pratiques liées à la protection des troupeaux.

Bien que les grands prédateurs soient au centre de la réflexion, notamment sur des interventions liées aux enjeux pastoraux, il faudra aussi prendre en compte les expériences de cohabitation avec la faune, tant pour le gros gibier dans la gestion forestière que pour la faune sauvage en ville (renard, faucon, hérisson, etc.), dont les recherches sont tout autant poussées. Les expérimentations d'aménagements architecturaux et paysagers, étant plus rare, il sera bon de partir de projet tel que la réhabilitation du hameau Le Villaret dans les Cévennes, où la petite et moyenne faune fut placée au centre du projet.

Il s'agira de réfléchir à des modalités d'aménagement qui réintègrent la faune dans ces territoires, en s'appuyant sur la structure existante. Ce projet questionnera le réensauvagement du quotidien, favorisant un maillage territorial favorable au vivant, dont l'intégration des grands prédateurs sera non seulement le plus grand indicateur mais aussi l'étendard principal.

Le projet portera ainsi une réflexion sur l'aménagement du territoire à différentes échelles, en partant du prisme des conflits homme-faune précisément localisés. Il ne s'agira pas de concevoir des interventions pour la faune, mais bien de partir des potentiels conflits d'usages.

Cette réflexion devra se déployer sur une temporalité large, structurante tant pour la prospection que pour l'élaboration d'une stratégie de phasage en faveur de la mise en place d'un maillage en adéquation avec l'évolution naturelle du territoire. La mise en place d'une stratégie d'aménagement à l'échelle du territoire, viendra se coupler aux interventions opérationnelles, dans l'objectif de répondre aux enjeux écologiques, économiques et sociaux par le projet de paysage.

METHODES

- Entretiens semi-directifs, avec deux axes d'entrée : des entretiens avec les acteurs locaux officiels (DDT, PNR, associations d'éleveurs et de biodiversité, OFB...) pour approfondir les dynamiques territoriales et prospectives en place, et des entretiens avec les habitants rencontrés sur le terrain, afin de relever des qualités propres aux sites : langages, vécus, pratiques.
- Mise en forme d'un « lexique paysager », permettant d'appréhender le territoire par ses singularités dans des domaines variés et de nourrir le projet de paysage en l'ancrant dans un contexte déjà fort. Ce lexique réunira différents points de vue : humain (langage, souvenirs, architecture, pratiques agricoles...), matériel (éléments propres au site d'étude), et écologique (faune, flore, géologie, etc.).
- Prospective 2050+ : définir, selon les conflits d'usages et les changements climatiques, les potentiels d'évolution à horizon 2050+. Pour cela, la mise en place de scénarios sera nécessaire afin de réfléchir à leur matérialisation physique. Il s'agira de croiser les évolutions écologiques (apparition des prédateurs, transformation des habitats, etc.) avec les adaptations des usages (valorisation par label, rôle des acteurs présents, nouveaux acteurs à mettre en avant, etc.). Cette prospective se traduira par une cartographie du territoire, servant de squelette au maillage territorial projeté.
- Sites de projets : identifier les parties du territoire les plus à même de devenir les reflets d'interven-

tions d'aménagement de différentes natures. Cela consistera à déterminer, en lien avec les enjeux principaux du territoire (accueil des touristes, pastoralisme-grands prédateurs, nouveaux aménagements urbains, qualité des cours d'eau, etc.), les sites les plus aptes à être utilisés comme exemples pour le reste du territoire. Ces aménagements seront portés et pensés à travers les prismes croisés des usages humains et de la faune, avec une espèce principale comme totem (ours/pastoralisme, rapace/tourisme, etc.).

- Bestiaire des Pyrénées, complémentaire au lexique mais sous une forme plus technique, précise et scientifique. Il s'agira de rassembler les particularités des espèces clés qui serviront de leviers, notamment dans les sites de projets. Ce travail inclura des cartographies prospectives, des schémas des relations et besoins des espèces (types d'habitats, relations interspécifiques, etc.) et de leurs interactions avec les usages et activités humaines — qu'elles soient en friction, en bénéfice ou en symbiose.